



Comité Technique d'Établissement ASP du 23 mars 2017



Étaient présents pour la direction : S. Le Moing, V. Claudon, O. Lacombe, P. Marié, JM. Hardouin, Mme S. Houdré Dubois, F. Raboisson et JM. Poure.

Pour l'Alliance CFTC-MAE/EFA-CGC: MG. Cantayré, F. Cayssials

1) Les sujets d'actualité présentés par le PDG :

1-1) Le domaine agricole premier pilier

Le PDG constate des avancées dans la gestion des 3 campagnes agricoles: l'instruction des paiements 2016 et la télé déclaration 2017.

Concernant les contrôles, les flux arrivent à nouveau, la rupture d'approvisionnement se normalise, une activité normale reprend. Pas d'inquiétude quant au respect du calendrier.
Il est aussi constaté une amélioration de la communication avec les DDT.

Des problèmes persistent sur Oracle : ralentissement d'opérations.
Quant aux MAEC 2015 : le paiement a deux ans de retard.

1-2) Le domaine agricole second pilier

La situation se décante, à ce jour il ya 225 outils complets (+125 en 8 semaines).
Les services en Régions ont du mal à suivre (goulot d'étranglement lors des tests) mais le climat s'est tout de même amélioré avec les régions.
Une structuration pour une prise en charge plus efficace des tickets incidents est en cours de réflexion concernant l'assistance utilisateurs.
De même un meilleur pilotage SGI avec un organigramme précisant le rôle de chacun.

Les organisations syndicales insistent pour que les agents soient mieux informés, en effet même si l'information aux DR est mieux structurée elle ne redescend pas toujours vers les agents.

L'Alliance CFTC-MAE/EFA-CGC mentionne quelques erreurs de communication du siège de l'ASP envers les agents des SEA des DDT. [\(Voir l'article « Déclaration liminaire de l'Alliance du trèfle au CTM du 23 mars 2017 »\).](#)

1-3) Embauche PME :

Plus d'un million de dossiers traités, ce dispositif est historiquement le plus gros géré par le CNASEA ou l'ASP, c'est un succès de gestion pour l'agence indique le PDG.

1-4) L'aide aux jeunes apprentis :

Tout est prêt côté ASP, on attend l'arrêté.

1-5) Bonus écologique pour les vélos électriques:

L'extranet fonctionne. Amiens, Chalons et Bordeaux sont concernés, sans oublier les DOM.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 tél. 06 77 88 97 64 mél. efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex tél. 06 34 23 84 44 mél. cftc-mae@asp-public.fr
--	--

1-6) Inspection des finances:

Le PDG nous indique qu'une inspection est en cours concernant les frais de gestion et les aspects budgétaires, c'est une mission concernant les trois plus gros établissements publics consommateurs de frais de gestion (ASP, la Caisse des dépôts et consignations et l'agence française de développement).

Les organisations syndicales pourront avoir un échange avec cette mission d'inspection.

Sur un autre sujet d'actualité, l'Alliance CFTC-MAE/EFA-CGC demande que le sujet de l'égalité homme-femme au sein de notre établissement soit traité au prochain CTE sur la base de statistiques précises comme la réglementation l'impose.

L'Alliance CFTC-MAE/EFA-CGC demande aussi qu'un point soit fait dès que possible concernant la réforme territoriale au sein de notre établissement comme suite au rapport de l'inspection générale qui doit être rendu ce mois-ci.

2) Les points de l'ordre du jour :

2-1) Point oral sur le déploiement de la méthode rééquilibrage :

Le PDG a justifié à nouveau la mise en place de la méthode par un problème de rentabilité au niveau de la gestion de la formation professionnelle pour le compte des collectivités territoriales.

Les OS ont regretté que la direction se focalise sur cet aspect et que les autres causes de ce déficit mentionnées par les auditeurs notamment le coût du logiciel DEFI semblent ne pas avoir été traitées.

Interrogé par l'EFA-CGC-CFTC-MAE le PDG a affirmé que la méthode rééquilibrage avait vocation à être étendue à l'ensemble des actions gérées par l'établissement lorsque des difficultés sont constatées.

Messieurs Raboisson et Poure ont ensuite présenté l'évolution du déploiement de la méthode en insistant particulièrement sur la nécessité de mettre en place des ateliers post-déploiement pour établir un bilan et échanger sur les solutions mises en place.

Ils ont confirmé à l'EFA-CGC/CFTC-MAE que l'objectif de ces ateliers n'est pas de dégager la meilleure solution et de l'ériger en solution unique mais plutôt de constater que des solutions différentes peuvent apporter de bons résultats et laisser les directions régionales libres de leurs mises en place.

Les OS ont aussi réaffirmé que la méthode rééquilibrage doit contribuer à renforcer la dynamique de groupe et que toute méthode n'allant pas dans ce sens serait improductive et néfaste.

2-2) Note de service sur la gestion des absences pour motif syndical :

Mise à jour de la note à l'ASP suivant la réglementation en vigueur.

Les OS constatent parfois une régression des droits syndicaux à l'ASP et des tentatives d'entraves sont dénoncées.

La DRH propose d'établir une communication sur ce sujet afin de sensibiliser la communauté de travail à l'exercice du droit syndical.

2-3) Extension aux contractuels de droit privé (CUI) des dispositions du règlement relatif à l'aménagement et à l'organisation du temps de travail des agents de l'ASP :

En faveur de l'égalité des droits, ce texte est voté à l'unanimité

2-4) Parcours professionnels

L'ASP contrairement au MAAF et aux EP n'a toujours pas de cotation parcours ce qui peut nuire aux mobilités vers l'ASP. Mise à jour de ces cotations pour l'ASP.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 <u>tél.</u> 06 77 88 97 64 <u>mél.</u> efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex <u>tél.</u> 06 34 23 84 44 <u>mél.</u> cftc-mae@asp-public.fr
--	--

2-5) Charte du télétravail SSI

5 DR et 4 directions du siège sont concernées par l'expérimentation : 50 demandes (18 au siège) au total et deux refus. 48 s'effectueront au domicile et seulement 2 sur des sites dédiés (Mairie et DDT).

La sortie de documents papiers est en cours de test, les documents sensibles doivent être conservés au domicile dans des armoires fermées à clef.

Quelques problèmes de connexion sont en cours de résolution.

Un bilan sera présenté au prochain CTE de juin.

2-6) Effectifs au 28 février 2017

Il en ressort un très grand nombre de recrutement de CDD et une baisse des titulaires.

La direction prend acte du très grand nombre de CDD recrutés et va chercher à déterminer si ces CDD sont liés à des activités assimilables à des activités pérennes pouvant ouvrir la voie à des cédésations.

Concernant les CDI, une commission devrait être mise en place afin d'avoir une vision globale quant aux revalorisations des rémunérations. *A noter que la CFTC-MAE demandait déjà le 5 janvier 2015 dans la lettre ouverte au SG la mise en place d'une instance traitant des évolutions de carrière des CDI.*

La convention avec le FIPHFP pour les personnels handicapés devait être validée le 7 avril, nous regrettons qu'elle ne soit toujours pas signée à ce jour.

Vos élus au CTE ASP :

**Marie-Gaëlle CANTAYRE et Franck CAYSSIALS
Olivier POUSSIN et Philippe MARCEL**

Prochain CTE :

20 juin à Limoges